

APPRENDRE OU RÉAPPRENDRE À DANSER

en toute sécurité grâce à un animateur qualifié

Toutes les semaines

Du 5 février 2024 Au 16 décembre 2024 Hors vacances scolaires

Les lundis de 14h45 à 15h45





Renseignements et inscriptions auprès du CCAS de Simandres au 07.76.69.17.04











